

# Le Constitutionnel.

E. GERIN—Redacteur en chef.

DIEU ET LA PATRIE

L. A. BERGERON—Imprimeur.

Volume III.

Trois-Rivières, Lundi, 20 Juin 1870.

Numéro 8.

## Adresses d'Affaires,

POUR TROIS-RIVIÈRES.

A. L. DESAULNIERS, Avocat, bureau et résidence, rue Hart.

M. CDOUGALL & HOULISTON, Avocats, rue Platon.

M. ALHIOT & LABARRE, Avocats, bureau rue Bonaventure.

D. ESILETS & PANNETON, Avocats, bureau, rue St.-Joseph, résidence de M. Panneton. Ces Messieurs suivront les circuits des comtés d'Yamaska et de Maskinongé.

A. B. CRESSÉ, Avocat, a transporté son bureau, rue Royale, à sa résidence privée.

P. A. BOUDREAU, Avocat, bureau et résidence, rue Bonaventure près de l'Eglise paroissiale.

L. G. BOURDAGES, Avocat, bureau et résidence, rue Bonaventure.

J. B. L. HOULD, Avocat, bureau coin des rues Notre-Dame et Bonaventure.

J. B. O. DUMONT, Avocat bureau rue Alexandre.

S. SEVÈRE LOTTINVILLE, Avocat, rue Bonaventure.

L. D. PAQUIN, Avocat, bureau rue Bonaventure.

M. Paquin suivra aussi régulièrement le circuit de la Rivière-du-Loup.

A. TURCOTTE, Avocat, rue des Champs.

Z. BARIL, Avocat, coin des rues St. Pierre et Bonaventure.

U. D. BELLEMARE, avocat, bureau rue Notre-Dame, près de l'église paroissiale.

E. PHREM DUFRESNE, Avocat, bureau, Rue Notre-Dame, dans la bâtisse occupée par MM. Dufresne & Frères, libraires.

A. E. GERVAIS, avocat, Rue St. Joseph, chez Dame Veuve Saucier. Trois-Rivières, 11 Avril, 1870.

A. LEXIS L. DESAULNIERS, Avocat, Rivière-du-Loup.

O. CARON, Avocat, St. François-du-Lac.

L. Dr. Z. ROUSSEAU tiendra son bureau, Rue Notre-Dame deuxième porte de la manufacture de chaussures de M. Olivier. Le 28 juillet 1869 a—28

D. R. E. GERVAIS, Bureau, coin des rues Royale et Bonaventure, vis-à-vis la Cathédrale.

## NOTAIRES.

T. E. NORMAND, notaire, rue Craig, et Syndic officiel pour le District de Trois-Rivières, en vertu de l'acte concernant la faillite, 1864.

L. A. CAMIRAND, notaire, Bureau rue Craig, même bâtisse que le "Constitutionnel".

G. E. HART, notaire, bureau rue des Forges.

## COURTIERS.

E. ZEKIBL M. HART & Fils, Courtiers, Agents et Collecteurs, etc., coin des rues Notre-Dame et Alexandres.

G. R. HOULISTON, & Cie. Courtiers Rue Platon.

## HUISSIER

JOS. DE NIVERVILLE, rue Bonaventure.

P. E. VEZINA, huissier, Trois-Rivières.

## REVENUE.

B. BENONI LASSALLE, Percepteur du Revenu de l'Intérieur, du district de Trois-Rivières, tient maintenant son bureau rue Notre-Dame, en arrière du magasin de M. Godfroi Lassalle.



## Arrivée et Départ des Malles

POUR LETE.

A commencer du 25 Avril 1870, jusqu'à nouvel avis, les malles arriveront et se fermeront à ce bureau, comme suit :

	Arrivée	Départ
1. Malle pour Montréal, Québec et Sorel par bateau à vapeur, quot.	8.00 A. M.	8.00 P. M.
2. Malle du chemin de fer, pour les Townships, le Haut-Canada et les autres endroits sur la ligne du Grand-Tronc, quotidienne.	8.30 A. M.	Midi.
3. Rive Nord-Ouest, Berthier et Sorel, etc., quotidienne, excepté le Lundi.	10.00 A. M.	11.00 A. M.
4. Départ des malles par terre pour Bécancour, Gentilly, St. Pierre les Beccquets, Lotbinière jusqu'à Lévis, le Lundi, mercredi et vendredi.	10.30 A. M.	10.40 A. M.
Elles doivent arriver aux Trois-Rivières, le mardi, jeudi et samedi à...	10.00 A. M.	
6. St. Etienne et Shawinigan, mardi, jeudi et samedi.	10.30 A. M.	11.30 A. M.
7. St. Maurice, mardi, jeudi et samedi.	9.30 A. M.	11.30 A. M.

C. K. OGDEN,  
Trois-Rivières, 1 Mai, 1870.

## Une lettre du Prince de Galles.

Un correspondant de l'Indépendance Belge lui a adressé la traduction d'une lettre du prince de Galles à son frère, pendant qu'il accomplissait son voyage dans les Indes orientales.

Cette lettre, très familière, montre en négligé l'héritier du trône d'Angleterre, et il est piquant d'en souligner quelques fragments.

Londres, 4 mars.

Mon cher Alfred,

Votre longue lettre datée de Calcutta nous a enchantés. Il nous semble que c'est chose fort étrange de recevoir de vos nouvelles de l'Inde. Je ne tenais guère à aller moi-même dans l'Inde, mais du moment que vous y avez été et que vous l'aimez tant, j'espère m'y rendre quelque jour, toujours si la mère (1) l'approuve. Je suis fort heureux d'apprendre que Mayo (2) vous a si bien reçu. Il venait dîner ici de temps à autre, et Beribus (3) l'aimait beaucoup, mais je ne l'ai pas vu souvent. On ne saurait espérer de connaître à fond tout le monde. La comtesse est décidément petite, elle est forte aimable. Alex (4) est en quelque sorte en termes intimes avec elle.

L'affaire Mordant (5) nous a causé beaucoup d'ennui, comme vous devez le penser. Mais comme je n'avais rien fait dont j'eusse à rougir, j'ai cru que je ne devais pas être baillonné. La mère avait exprimé le désir que mon nom ne parût pas dans l'affaire; Mordant ne voulait pas y consentir et je n'en suis pas fâché après tout, parce qu'on avait fait courir sur mon compte toutes sortes de rumeurs, que j'eus beaucoup de peine d'arracher de Harris (9). Donc je dis à Gladstone que je désirais être entendu comme témoin quand l'affaire serait jugée, il consulta les autres ministres, il se rendit plusieurs fois au palais de Westminster, à en venir à ce petit arrangement. Je vous assure que bien souvent, lorsque je passe en chemin de fer devant les maisons confortables des bourgeois qui habitent les environs de Londres, je pense qu'ils n'ont pas à envier mon sort. Et ni vous non plus, parce que comme le dit la semillante Thyra (9): "Alfred est trop bon pour être roi." Vous avez failli l'être un jour, et Georges (10) s'empressa d'aller où vous craigniez de régner. Pauvre Georges!

Les Grecs sont fort difficiles à contenter et ne savent jamais quand ils sont bien. Rien de nouveau ici. Nous allons souvent au théâtre et je chasse de temps à autre. Il se pourrait que nous visitions l'Irlande l'automne prochain; mais Alex n'est point folle de ce voyage, et elle dit que nous ne devons pas aller au-delà de la chance de nous affaiblir tirer dessus. L'Irlande est dans de mauvais draps, et Gladstone est très affecté de cet état de choses. Je suppose que les Irlandais savent ce qu'ils veulent; quant à moi, je n'en sais rien. Il est malheureux qu'il soient si mécontents; et tirer sur les propriétaires de derrière les haies, c'est vraiment trop mal.

Malgré tout cela, j'irais volontiers passer l'été en l'autonne en Irlande, parcourir le pays et courir tous les risques, si cela pouvait produire quelque bien. Et s'il y a des Irlandais qui veulent me tuer, pourquoi n'essayent-ils pas de le faire à Londres, au lieu

- (1) La reine Victoria; les deux mots fr. n'ont pas le même sens.
- (2) Le gouverneur général de l'Inde.
- (3) Albert, fils aîné du prince de Galles.
- (4) La princesse Alexandra de Galles.
- (5) Le procès en divorce qui a eu tant de retentissement.
- (6) L'un des écuyers du prince de Galles.
- (7) Lord Pensance, le juge de la Cour des divorces.
- (8) Le lord grand-chancelier.
- (9) Sœur de la princesse de Galles.
- (10) Roi des Hellènes.

Times m'a infligé une mercuriale. Mais je m'habitue à cette sorte d'affaire, et si les journaux s'y complaisent, ils sont bienvenus. Alex n'aime pas cela; mais elle ne peut pas plus que moi, suggérer le remède à cet ennui. Si je classe à courir ou à tir, on m'appelle boucher ou sot, et si j'exerce la moindre influence dans les affaires publiques, on me dit que je n'ai pas encore le droit de le faire.

D'un autre côté, on me rappelle sans cesse le nom de mon pauvre père, et on me dit de suivre son exemple, comme si ma position était la même que celle qu'il occupait. Je ne dois pas faire ceci ou cela; Je dois toujours être bon, il l'était tant! Je me demande si d'autres personnes pensent constamment à leurs pères morts depuis longtemps? Je connais plus d'un jeune homme qui semble ne pas savoir au juste s'il a eu jamais un père soit mort depuis neuf ans, je dois toujours m'asseoir sur le cilice et les cendres pour honorer sa mémoire. En vérité, c'est un peu trop fort, et je commence à en être fatigué, ainsi qu'Alex.

Vous me disiez souvent que vous voudriez bien changer de place avec moi; vous en seriez bientôt à le regretter, mon vieil ami, si nous pouvions décider nos amis—et nos ennemis—au palais de Westminster, à en venir à ce petit arrangement. Je vous assure que bien souvent, lorsque je passe en chemin de fer devant les maisons confortables des bourgeois qui habitent les environs de Londres, je pense qu'ils n'ont pas à envier mon sort. Et ni vous non plus, parce que comme le dit la semillante Thyra (9): "Alfred est trop bon pour être roi." Vous avez failli l'être un jour, et Georges (10) s'empressa d'aller où vous craigniez de régner. Pauvre Georges!

Un télégramme de Londres, en date du 9, nous apprend de la manière suivante la mort du grand romancier anglais, Charles Dickens :

Mardi soir, pendant un grand dîner qu'il donnait dans sa résidence de Gad's Hill, il présenta soudain des symptômes alarmants et resta privé de voix et de connaissance. Emporté dans sa chambre, il y reçut aussitôt la visite de médecins, qui déclarèrent le malade atteint d'une formidable attaque d'apoplexie.

On essaya de tous les remèdes, mais sans parvenir à tirer l'illustre écrivain de son état comateux. Il s'est éteint hier, un peu après six heures du soir, sans avoir repris ses sens.

- (1) Premier lord de l'Amirauté.
- (2) Domaine du prince de Galles.
- (3) Mot écossais signifiant enfant.
- (4) Sœur de la princesse de Galles, mariée au grand-duc héritier de Russie.

d'attendre que j'aie visité leur pays? Je ne veux pas dire que je désire qu'on tire sur moi, bien loin de là; je suis trop partisan des os qui ne sont pas cassés, mais aujourd'hui il faut passer sur bien des choses. Ensuite, je commence à être fatigué de la vie que je mène ici, et je serais charmé de contribuer à me faire des amis en Irlande; les Irlandais ont un cœur excellent et sont les meilleurs soldats du monde. Font-ils d'aussi bons marins? Qu'en dites-vous? Childers (11) prétend que non, et je dois supposer que c'est un bon juge.

J'espère que vous serez de retour en juillet, et si nous sommes alors en Angleterre, nous comptons bien que vous prendrez la crémaillère dans votre nouvel appartement à Sandringham (12). La maison est presque finie, et sera très belle, vraiment. Alex vous envoie ses amitiés, et Beribus aussi. Il devient quelque peu impertinent, et parfois je pense sérieusement à mander l'huissier à la verge noire; mais soyez sûr que si l'exécution est inévitable, elle se fera *intra muros*. Toute plaisanterie à part, c'est un bon petit garçon qui croit à merveilles comme les autres poussins.

Mais je sais que vous autres, heureux célibataires, ne pouvez sympathiser avec le père de cinq *birds* (13). Alex dit: "Oh! les célibataires sont si égoïstes!" Je suis de son avis; mais Thyra ne veut pas qu'on dise un mot contre votre ordre. Naturellement, vous vous souciez fort peu de ce que Thyra dit, et vous excuserez la simplicité d'esprit d'une "douce créature de dix-sept printemps." Elle devient plus belle que jamais; mais elle ressemble plus à Dagmar (14) qu'à Alex. Bon voyage, et ayez soin de vous, mon vieux camarade.

Votre frère affectionné,  
BERTIE (Albert).

Un télégramme de Londres, en date du 9, nous apprend de la manière suivante la mort du grand romancier anglais, Charles Dickens :

Mardi soir, pendant un grand dîner qu'il donnait dans sa résidence de Gad's Hill, il présenta soudain des symptômes alarmants et resta privé de voix et de connaissance. Emporté dans sa chambre, il y reçut aussitôt la visite de médecins, qui déclarèrent le malade atteint d'une formidable attaque d'apoplexie.

On essaya de tous les remèdes, mais sans parvenir à tirer l'illustre écrivain de son état comateux. Il s'est éteint hier, un peu après six heures du soir, sans avoir repris ses sens.

- (1) Premier lord de l'Amirauté.
- (2) Domaine du prince de Galles.
- (3) Mot écossais signifiant enfant.
- (4) Sœur de la princesse de Galles, mariée au grand-duc héritier de Russie.

M. Dickens était né à Portsmouth, le 7 février 1812. Fils d'un employé dans les bureaux du payeur de la marine, il fut conduit fort jeune à Chatham, où il reçut son éducation jusqu'à l'âge de douze ou treize ans; on le mit alors dans un collège aux environs de Rochester et il s'y distingua par une intelligence rapide, une mémoire peu ordinaire et notamment par un goût excessif pour la lecture. Lorsqu'on le jugea assez instruit il entra dans le bureau d'un avoué, lié de longue date avec son père, et se prépara, non sans une répugnance marquée, à la profession de juriste. Il patienta deux années entières au milieu de ces arides travaux de procédure dont il traça plus tard la piquante satire dans *David Copperfield* et *Bleak House*; mais convaincu qu'il ne trouverait jamais là le véritable emploi de ses facultés, il consacra toute son énergie à se créer une position de son goût. En renonçant aux bénéfices de la chicane, il voulut devenir auteur, et comme il fallait vaincre, il fit ses premières armes dans la rédaction du *True Sun*, feuille radicale; passa de là au *Parliamentary Mirror*, recueil où les débats politiques étaient reproduits *in extenso*, et devint enfin un des collaborateurs assidus du *Morning Chronicle*. Grâce à une application soutenue et à une mémoire imperturbable, il acquit dans ce rude métier la réputation d'un des meilleurs sténographes de la presse anglaise.

Ce fut à cette époque qu'il s'essaya timidement à quelques esquisses littéraires, éparées, dans le *Morning Chronicle*, signées du pseudonyme de *Boz* et illustrées ensuite par le caricaturiste Cruikshank; elles formèrent cette suite de petits croquis qui parut sous le titre de *Sketches of English Life and Character*. On y rencontre déjà en germe ce coloris ardent et frais, cette souvent très-juste qui sont les qualités les plus saillantes de son talent humoristique. Toutefois sa réputation ne date guère que du *Club Pickwick* (the posthumous papers of the Pickwick club, 1837-1838, 3 vols. in-8) publication hebdomadaire dont le succès prodigieux rappela l'accueil fait à *Waverley* et à *Childe Harold*. Dès ce moment, il s'empara de l'attention publique et marqua sa place à côté de Bulwer, le seul auteur contemporain qui continuât dans le roman les brillantes traditions de l'école anglaise.

Maître de sa destinée, déjà recherché par les éditeurs, marié avec la fille d'un avoué, M. Georges Hogarth, qui avait été l'intime ami de Walter Scott et de Jeffrey, M. Dickens n'eut plus qu'à mettre en œuvre les rares facultés, dont il était doué pour s'avancer de jour en jour sur le chemin de la gloire et de la fortune. Ses ouvrages, qui portent tous au plus haut degré ce caractère d'observation minutieuse et de sensibilité passionnée qui ont fait

## FEUILLETON

### DU "CONSTITUTIONNEL."

## LES CONTES DE NOEL.

LE PREMIER DES TROIS ESPRITS.

(Suite)

En bien! quelque étrange que cela parût à Scrooge, il remarqua quelque chose de plus étrange encore: les reflets changeants de la ceinture de cet être singulier éclairaient alternativement une partie de son corps plus qu'une autre, de manière à rendre toute la figure plus ou moins distincte et plus ou moins complète en apparence: c'était tantôt un être avec un seul bras, tantôt un être avec une seule jambe, avec deux jambes sans tête, avec une tête sans corps et les membres ainsi retranchés ne laissaient pas une trace visible dans les ténèbres où ils se fondaient; puis, par un nouveau prodige, l'apparition redevenait elle-même, aussi complète et aussi distincte que jamais.

"Monsieur, êtes-vous l'Esprit dont la venue m'a été annoncée?" dit Scrooge.

—Je le suis.

La voix était douce et si basse qu'on aurait cru ne l'entendre que de loin.

"Qui êtes-vous et qu'êtes-vous? demanda encore Scrooge.

—Je suis l'Esprit de Noël passé.

—Passé depuis longtemps? demanda Scrooge en remarquant sa stature de nain.

—Non... votre Noël de l'année dernière.

Peut-être Scrooge n'aurait pas su expliquer pourquoi si on le lui eût demandé... mais il éprouvait un vif désir de voir l'Esprit coiffé de son chapeau et il le pria de se couvrir.

"Quoi! s'écria l'Esprit, voudriez-vous déjà éteindre par des mains mondaines la lumière que je donne? N'est-ce pas assez que vous soyez un de ceux dont les passions ont fait ce chapeau, sans vouloir me forcer à le porter sur mon front pendant des siècles?"

Serooge, avec un ton révérencieux, nia toute intention d'offenser son interlocuteur et déclara ignorer qu'il eût jamais coiffé l'Esprit à aucune époque de sa vie. Puis il recueillit tout son courage pour lui demander ce qui l'amenait.

"Votre bien, répondit l'Esprit.

—Très-obligé," répondit Scrooge, qui ne put s'empêcher de penser qu'il

eût préféré une nuit de repos sans interruption. L'Esprit l'avait sans doute entendu penser; car il ajouta immédiatement: "C'est votre conversion que je veux dire... attention!" Et en parlant ainsi, il le saisit doucement par le bras: "Levez-vous, et venez avec moi!"

Vainement Scrooge se serait excusé de cette promenade en objectant la saison et l'heure, la bonne chaleur de son lit, le thermomètre au-dessous de la glace, son costume, sa robe de chambre, son bonnet de nuit, ses pantoufles et son rhume de cerveau; il n'y avait pas de moyen de résister à cette douce étreinte. Il se leva; mais voyant que l'Esprit se dirigeait vers la fenêtre, il prit une attitude suppliante:

"Je ne suis qu'un mortel, dit-il, et nullement assuré contre une chute.

—Il suffit que ma main vous ait touché le cœur, dit l'Esprit, qui joignit le geste à la parole, et vous n'aurez rien à craindre." En effet, ils traversèrent ensemble la muraille et se trouvèrent au milieu d'une campagne, loin de la ville: le brouillard avait disparu, ainsi que les ténèbres: c'était un beau jour d'hiver avec une neige récemment tombée.

"Bonté du ciel! dit Scrooge en joignant les mains et regardant autour de lui. J'ai été élevé ici... J'y ai passé mon enfance."

L'Esprit lui adressa un regard plein de douceur. Et le vieux Scrooge sentit encore sur son cœur l'impression

vivifiante de cette main qui l'avait touché tout à l'heure; il lui sembla respirer dans l'air une foule d'odeurs dont chacune était associée à un millier de pensées, d'espérances, de joies et de sentiments oubliés depuis longtemps!

"Vous tremblez, dit l'Esprit.

—Conduisez-moi où vous voudrez, répondit Scrooge.

—Vous rappelez-vous le chemin? demanda l'Esprit.

—Si je me le rappelle! s'écria Scrooge avec sentiment... j'irais les yeux fermés.

—N'est-ce pas étrange que vous payez oublié pendant tant d'années? ... Marchons, dit l'Esprit."

Ils marchèrent, Scrooge reconnaissant toutes les portes, toutes les bornes, tous les arbres, jusqu'à ce qu'une petite ville leur apparût à distance avec son pont, son église et sa rivière au cours serpentant. Ils aperçurent quelques bidets aux longs crins trottant vers eux avec des enfants sur leur dos qui appelaient d'autres enfants dans des carioles champêtres, conduites par des fermiers. Tous ces enfants étaient d'une joyeuse humeur, échangeant entre eux des acclamations et remplissant l'air de la musique bruyante de leur voix.

"Ce ne sont là que les ombres de ce qui a existé, dit l'Esprit, elles ne nous voient ni ne nous sentent."

Les gais voyageurs s'approchaient, et Scrooge les reconnut tous en les

nommant par leurs noms. Pourquoi leur vue lui causait-elle tant de joie? pourquoi son œil brillait-il? pourquoi pourquoi son cœur bondissait-il à leur aspect? pourquoi fut-il si heureux quand il les entendit se soulever de joyeux Noëls, quand ils se croisaient aux carrefours et aux chemins qui conduisaient à leurs diverses maisons? Qu'était donc pour Scrooge un joyeux Noël? Loin, loin de lui, le joyeux Noël! Quel bien lui avait-il donc jamais fait?

"L'école n'est pas encore déserte, dit l'Esprit; un enfant solitaire, négligé de sa famille, y est resté.

—Je le sais," répondit Scrooge, et il soupira.

Ils quittèrent la grande route, prirent un sentier bien connu, et furent bientôt près d'une maison en brique avec un petit toit en coupole avec une girouette, sous lequel était une cloche. C'était une grande maison, mais une maison presque en ruines où semblait abandonnée, avec des murailles humides et vertes de mousse, des croisées brisées, des portes délabrées. Des poules caquetaient dans les écuries; l'herbe croissait dans les remises; l'intérieur répondait à cette désolation extérieure: l'ameublement était pauvre, et il y avait dans les appartements cette odeur particulière qui annonçait que les habitants s'y levaient souvent à la lumière et n'y avaient pas grand-chose à manger.

L'Esprit et Scrooge allèrent frap-

per à une porte de derrière qui s'ouvrit et leur fit voir une longue et triste salle, dont la nudité s'exagérait encore par les rangs de bancs et de pupitres. A l'un de ces pupitres, près d'un faible feu, un enfant lisait... Scrooge s'assit sur un banc et pleura en se reconnaissant lui-même comme il avait été autrefois.—Il pleura encore; avec un véritable soulagement, il est vrai, parce qu'il n'y avait pas un écho dans cette salle (le bruissement des souris derrière les panneaux, la chute de l'eau à demi gelée dans la cour voisine, le soupir du vent parmi les branches défeuillées d'un vieux peuplier, le battement d'une perle d'armoire vide) qui ne réveillât un souvenir dans son cœur.

(A Continuer.)

de lui un écrivain à part dans la foule des littérateurs modernes, se succédèrent rapidement; presque tous furent publiés par livraisons mensuelles ou hebdomadaires, combinaisons qu'il préférait dans ses rapports avec le public, vendus à des milliers d'exemplaires, reproduits, contrefaits, imités ou traduits dans presque toutes les langues.

La vie de M. Dickens est surtout dans le relevé de ses nombreux et remarquables travaux. Riche de près de cent mille livres de rente, il a su rester à la fois homme de lettres et homme du monde, partageant son temps, par quinzaines, entre l'étude et la société. Père de nombreux enfants, il aimait à ne demander à la famille d'autres conditions de bonheur que celles dont s'accoutument les plus humbles esprits. Un de ses plaisirs favoris était d'organiser chez lui des représentations dramatiques auxquelles les concouraient avec lui les hommes les plus distingués. M. Dickens habitait Paris et connaissait assez bien notre langue.

En 1850 M. Dickens entreprit la publication d'un recueil hebdomadaire intitulé: *Household Words*, destiné à réunir l'utile à l'agréable, et dont le tirage s'éleva rapidement à plus de 60,000 exemplaires. En 1851 il a écrit pour les enfants une petite *Histoire d'Angleterre* (a Child's History of England, in-12). Ajoutons en terminant qu'il a pris une part des plus actives à l'établissement de la *Littérature Guild*, association formée en 1851 pour venir en aide aux littérateurs et aux artistes malheureux. Parmi les éditions des *Œuvres* de M. Dickens, nous signalerons comme l'une des meilleures celle qui fait partie de la *Collection des auteurs anglais* de Tancmütz (Leipzig, 1842 et suiv.).—*Courier des E. U.*

**Le bureau du Constitutionnel est maintenant Rue Craig, à quelques pas de la Rue du Platon.**



TROIS-RIVIÈRES, 20 JUIN 1870.

Nos troupes continuent leur marche vers Fort-Garry, marche longue, difficile et qui pourrait devenir périlleuse. Nos soldats ne marcheront pas toujours de pied ferme sur le chemin Dawson. Il leur faudra plus d'une fois se confier aux rivières et naviguer entre deux haies d'aulnages qu'on dirait faites exprès pour favoriser les embuscades d'un ennemi.

Mais nous ne croyons pas que Riel réussisse à susciter un soulèvement dans la colonie contre l'expédition. Mgr. Taché est plus fort que lui, a plus d'influence que lui auprès des métiés. Riel le sent parfaitement d'ailleurs; depuis que le vénérable évêque de St. Boniface est de retour à la Rivière-Rouge, Riel, qui était annexionniste, est devenu le plus loyal sujet de l'Empire Britannique. Il s'est efforcé de faire comprendre à ses complices dans l'insurrection que tout son gouvernement n'est qu'une organisation provisoire qui se retirera devant l'autorité légitime de la Reine. On assure même que dans la fièvre de sa loyauté Riel ne s'endormait plus qu'aux sons de: *God save the Queen.*

D'après les explications de Sir George E. Cartier, à la dernière session, et d'après ce que nous avons appris depuis, nous n'avons pas le moindre doute que le gouvernement métropolitain va proclamer une amnistie générale.

C'est le meilleur moyen de réduire Riel à sa juste valeur. Il ne mérite pas la gloire d'être un persécuté politique. Qu'on le laisse libre, qu'on le fasse élire à la chambre des Communes, nous en serons heureux, car ses admirateurs verront qu'il n'est qu'un Lancetot qui a réussi à faire au Nord-Ouest ce que l'illustre Médéric avait tenté à Montréal.

Sir John A. Macdonald prend du mieux tous les jours. Il a sorti de la chambre, vendredi et a passé une couple d'heures dans un kiosque sur le bord de la Rivière.

Le dogme de l'Infaillibilité du pape est décidément voté par le concile et sera proclamé le jour de la St. Pierre.

Le *Rifle Brigade* a reçu un contre ordre d'après lequel ce régiment va rester en Canada jusqu'à l'automne. L'expédition du Nord-Ouest est évidemment la principale raison de ce retard. On aurait bien tort de voir là un changement dans la politique anglaise.

M. Campbell, maître général des Postes, est parti samedi dernier pour Londres. On sait qu'il est chargé d'une mission diplomatique auprès des autorités métropolitaines. M. Campbell n'a point de relations parmi les hommes politiques de la métropole et nous ne voyons pas de quelle utilité sa présence peut être à Londres.

Le gouvernement de Washington s'occupe toujours de l'annexion de la république de St. Domingue. Dans un message au Sénat, le président Grant disait l'autre jour que St. Domingue n'a qu'une population de 120,000 habitants et qu'il peut en avoir dix millions.

Les dernières dépêches de Paris nous font part des nominations suivantes qui sont contenues dans le *Journal Officiel*: Le vicomte de la Guéronnière, ambassadeur à Constantinople; le comte Armand, ambassadeur à Lisbonne; J. Barthémy, ambassadeur à Bruxelles; M. Prevost-Paradol, ambassadeur à Washington; M. Belland, second secrétaire de l'ambassade à Washington; et M. D. Normandi, troisième secrétaire de l'ambassade également à Washington.

L'excellent rédacteur de la *Semaine Agricole*, M. Edw. Barnard, répondant aux vœux émis par le Conseil Agricole, a entrepris la tâche patriotique de donner une série de lectures dans les différentes campagnes, sur l'agriculture. M. Barnard est, avant tout, un agriculteur pratique, qui sait tirer de ses terres un rendement rémunérateur. Nous pensons que les amis déclarés de l'agriculture voudront profiter de cette occasion unique de procerer à leurs co-paroissiens un enseignement gratuit.

Voici ce qu'on lit dans la *Semaine Agricole*: Nos lecteurs verront par le rapport officiel de la dernière assemblée du été prie de donner quelques causeries agricoles dans différentes parties de la Province. Malgré les instances du Conseil, si flatteuses pour nous, nous n'aurions pas osé accepter cette tâche, qui nous semble encore bien au-dessus de nos forces, sans le désir ardent qui nous anime, d'aider, dans la mesure de nos moyens, à l'accomplissement de l'excellent programme du Comité sur l'instruction agricole. Nous devons ajouter cependant, que nous désirons depuis longtemps faire la connaissance personnelle des cultivateurs qui ont le mieux réussi dans leur profession, et nous sommes heureux, dans l'espérance que ces voyages agronomiques nous donneront l'occasion d'exécuter notre projet favori. Nous nous ferons donc un plaisir de nous rendre aux invitations qui pourraient nous être faites, soit par les Sociétés d'Agriculture, soit par quelques particuliers, de donner une ou plusieurs causeries au temps et au lieu qui conviendraient le mieux à la majorité des intéressés. Dans ces causeries, nous n'aurions pas la prétention d'instruire les cultivateurs, nous chercherions plutôt à établir d'une manière certaine quelles sont les pratiques les mieux recommandées et qui sont les plus profitables, afin de les faire connaître aux cultivateurs établis dans d'autres localités, mais placés dans des circonstances analogues.

Dans la matinée de vendredi, les bureaux du *Gleaner*, d'Huntingdon, sont devenus la proie des flammes. Tout le matériel de l'établissement est brûlé.

On pense généralement qu'un incendiaire a allumé le feu dans la cave de la maison, et on soupçonne fortement un fénien de s'être rendu coupable de ce crime, d'autant plus que le *Gleaner* s'est fait remarquer parmi les journaux publiés près de la frontière, par ses articles violents à l'adresse des féniciens.

Le bruit ayant couru que l'Eglise de St. Michel d'Yamaska avait été détruite par un incendie, nous avons télégraphié à un ami qui nous a réhondit comme suit:

Yamaska, 20 juin 1870. Non, notre église n'est point brûlée; mais, le grand moulin à scier de St. Thomas de Pierreville, appartenant à M. Sénécal, a été détruit samedi après-midi. Le moulin à farine est sauvé.

**CHEMIN DE FER DES PILES.**

ASSEMBLÉE DE VENDREDI SOIR.

Conformément à l'avis que nous en avions donné, nous avons en, vendredi soir, une assemblée publique des citoyens de Trois-Rivières pour prendre en considération le vote de \$100,000 en faveur du chemin de fer des Piles. L'assemblée était assez nombreuse.

A huit heures M. le maire Desilets exposa le but de la réunion et M. McDougall, député à la chambre des communes, fut appelé à prendre la parole. M. McDougall a parlé avec force et conviction en faveur de l'entreprise, exposant les avantages des chemins de fer en général et en particulier le bien qu'on peut espérer de la construction du chemin des Piles. M. McDougall répéta qu'à son avis, un vote de \$100,000 n'était point de nature à nous effrayer. La construction de cette voie ferrée augmenterait nos ressources, donnerait une valeur nouvelle à nos propriétés et accroîtrait le chiffre de notre population. Il ne s'agit point de donner \$100,000 tout de suite; il ne s'agit point de les donner sans nous entourer de toutes les garanties désirables. Il s'agit tout simplement de décider si nous croyons que ce chemin serait assez avantageux pour que nous fassions le sacrifice de \$100,000. Nous avons à peu près vingt-cinq ans pour payer cette somme. Lors même que le chemin ne donnerait que la dime de ce que nous espérons, il est certain que dans vingt ans notre population et notre richesse auront plus que doublé. Ce qui nous paraît aujourd'hui un fardeau lourd à porter ne sera alors qu'une légère taxe. M. McDougall insista sur ce point et recommanda fortement de ne pas hésiter à voter \$100,000.

Après le discours de M. McDougall, M. L. U. A. Genest, greffier de la Paix, prit la parole, malgré les cris de la foule qui applaudissaient son frère, M. Borromée Genest. On a vu dans l'histoire ancienne et dans l'histoire moderne des frères s'illustrer à côté l'un de l'autre. Les trois frères Gracchus à Rome, les trois frères Dupin en France sont arrivés à la gloire en combattant ensemble pour la même cause. Il était réservé à Trois-Rivières d'avoir le spectacle d'une famille divisée contre elle-même, de voir M. Laurent Genest en lutte avec M. Borromée Genest. Si l'un des frères n'était qu'une comédie organisée d'avance dans la famille. Nous n'avons pas à pénétrer dans les secrets du foyer domestique; mais si c'était une comédie les rôles ont été bien remplis.

M. Genest, l'aîné, a fait l'histoire de nos misères municipales; il a déploré devant le public toutes les vieilles affaires, afin d'avoir plus souvent occasion de protester contre les améliorations et le progrès. La construction de la nouvelle halle aux denrées a servi de thème à une longue sortie contre les extravagances de notre conseil municipal.

M. Genest, l'aîné, veut bien que l'on fasse des chemins de fer, mais à nos propres dépens, individuellement, et non aux frais de la ville. Puis il a parlé de son esprit d'entreprise et de la belle maison qu'il a construite, Rue Royale. S'il y avait seulement, dit-il, vingt citoyens qui en feraient autant, la Rue Royale présenterait une autre apparence. (L'orateur oubliait évidemment que ses voisins de la Rue Royale ne sont pas tous employés du gouvernement, et que pour avoir un revenu moindre que le sien, ils n'en ont pas moins d'énergie et d'esprit public).

Mais où M. Genest, l'aîné, a surpris l'assemblée et remporté un succès d'étonnement, c'est lorsqu'il a parlé de son vote en faveur des \$100,000 pour l'embranchement d'Arthabaska; car il paraît que ceux qui s'opposent aujourd'hui à ce qu'on donne \$100,000 à un chemin de fer qui viendra au cœur même de notre ville n'ont pas combattu contre les \$100,000 en faveur d'un chemin qui aboutit à Ste. Angèle de Laval. M. Genest, l'aîné, est du nombre de ceux qui ont des fautes à se reprocher. Hélas! il en gémit bien assez. Il nous assure que ce vote lui a laissé sur la conscience un remords qu'il n'oubliera jamais, tant qu'il ne sera pas descendu dans la tombe. Mais enfin, M. Genest, c'est une faute, mais à tout péché miséricorde. Vous étiez probablement plus jeune qu'au-

jourd'hui, vous n'étiez pas aussi mari et vous ne connaissiez que d'une manière imparfaite les graves inconvénients des chemins de fer. Tout homme est exposé à se tromper, diantre! Nous faisons en nous-même ces réflexions lorsque M. Genest, l'aîné, nous avoua avec candeur, qu'il n'avait point péché par ignorance, mais par complaisance. C'est plus grave. J'ai voté, dit-il, pour les \$100,000 contrairement à mes convictions, pour plaire à feu M. Turcotte, un homme fort respectable, à qui je devais beaucoup de reconnaissance. Quoique disposé à l'indulgence, l'assemblée hésita à absoudre le pénitent qui se confessait pourtant avec une franchise imitée des confessions de St. Augustin. En effet, on se disait que la reconnaissance est une belle chose, qu'un employé public doit toujours s'efforcer de plaire au protecteur qui l'a fait nommer, mais enfin il y a des limites au delà desquelles la reconnaissance devient complaisance et peut devenir crime.

Ah! M. Genest, l'aîné, a besoin de cultiver l'éloquence s'il veut profiter de l'occasion que lui présente le chemin de fer des Piles pour laver les souillures déposées sur sa conscience par son vote sur l'embranchement d'Arthabaska. C'est la raison, nous a-t-il dit, qui l'a engagé à paraître dans une assemblée publique.

M. Genest, l'aîné, n'a pas été moins heureux dans son argumentation que dans sa confession. Après avoir prouvé que les chemins de fer sont une source de ruine, surtout pour ceux qui les construisent; après avoir déclaré que le million et demi d'acres de terre ne vaut rien, que ces terres n'ont plus de bois de service et sont impropres à la culture, il a terminé son discours en proposant une résolution conçue à peu près en ces termes: "Que les citoyens de Trois-Rivières s'opposent à tout octroi d'argent en faveur des entrepreneurs du chemin de fer des Piles, attendu que le million et demi d'acres de terre affecté par la ci-devant province unie du Canada suffit pour construire ce chemin et réaliser de gros bénéfices."

On voit combien tout cela s'accorde. Nous craignons fort que M. Genest, l'aîné, en votant une telle résolution, ne vote contre ses convictions, contre sa conscience. Pourquoi dans sa résolution dit-il que les terres suffissent, et au delà, pour construire le chemin, lorsque dans son discours il a déclaré tout le contraire? Prenez garde, M. Genest, l'aîné, sinon, au lieu d'un remords, vous en aurez deux qui vous poursuivront jusqu'à la mort.

Le discours de M. le greffier de la Paix a duré plus d'une heure, ce qui lui a valu, à plusieurs reprises la prière d'abréger. M. Borromée Genest s'empara de la tribune à la suite de son frère et se prononça chaleureusement en faveur de l'entreprise et du vote de \$100,000. Il se moqua de son frère aîné qui entend si peu les affaires et se laisse effrayer par les taxes et lui fit une offre assurément fort rassurante. "Messieurs, dit-il, si les nouvelles taxes mettent mon frère dans l'embarras, je suis certain que pour garder un aussi bon employé que lui vous ne refuserez pas de souscrire chacun un sou." Comme l'assemblée hésitait à donner son assentiment à cette cotisation inattendue, il reprit: "Eh bien! messieurs, si je suis encore membre, je paierai moi-même ses taxes."

En définitive, dit M. Genest, cadet; ne craignons rien; empruntons, c'est en empruntant que le Haut-Canada s'est enrichi. Le gouvernement nous aidera, et si, à la fin, le gouvernement se trouve trop endetté, on le mettra en banqueroute, comme on met les citoyens, et alors nous serons tous quittes.

On dit que le parc que notre corporation fait construire devant la cathédrale, va coûter cher, que notre ville s'appauvrit de plus en plus. Eh bien! messieurs, si nous sommes tous réduits à la pauvreté, nous sèmerons des carottes et des patates dans ce parc et nous vivrons avec.

Nous n'avons jamais entendu un discours plus gai en faveur de la taxe. A la fin cependant, M. Genest, cadet, a expliqué qu'il fallait agir avec prudence, voter les \$100,000, mais déterminer les conditions auxquelles nous les votons.

M. J. N. Bureau prit ensuite la parole pour seconder la résolution présentée par M. Genest, l'aîné. Nous nous attendions à un discours remarquable et nous avons en le désappointement de n'entendre qu'une répétition des plus mauvais arguments invoqués par M. Laurent Genest. Il faut dire que M. Bureau n'était pas en verve ce soir-là. Il faut dire aussi qu'on ne lui a guère permis de parler. Les interruptions les plus bruyantes l'arrêtaient aussitôt qu'il voulait dire quelque chose. Nous protestons hautement contre cette manie d'interrompre les gens qui ne parlent pas à notre goût. Nous n'osions pas réunis pour assister à un tournoi d'éloquence, mais pour discuter une affaire. On ne gagne rien du reste par les inter-

ruptions. Les personnes indécentes sont portées à croire tout naturellement que ceux qui veulent étouffer la discussion, ne sont pas ceux qui ont la meilleure cause. D'ailleurs, M. Bureau est assez habitué aux luttes de la tribune et du barreau qu'il n'est pas homme à se laisser décourager ou intimider par les criailleries. On a dû s'en convaincre, vendredi soir, puisque M. Bureau a tenu ferme jusqu'à ce que M. le maire ait déclaré l'assemblée ajournée à lundi soir, à 7 heures, au même lieu.

Nous espérons qu'on voudra bien, ce soir, observer l'ordre et écouter paisiblement tous ceux qui prendront la parole, soit pour, soit contre le vote de \$100,000. C'est le seul moyen que nous ayons de faire progresser la question. Nous avons confiance dans la cause que nous défendons et nous croyons qu'une discussion libre de toute entrave, franche et honnête de part et d'autre, sera la meilleure garantie de notre triomphe.

**NOTES LOCALES.**

On commence à s'occuper de nos élections municipales.

Tout indique que M. J. M. Desilets sera réélu maire sans opposition.

M. Alex. Baptiste, conseiller sortant pour le quartier St. Ursule, n'aura pas d'opposant, croyons-nous.

Dans le quartier St. Louis nous croyons aussi que M. Shortis sera continué dans sa charge.

Dans le quartier Notre Dame on parle d'une lutte entre M. O. Latreille et M. Bourdages. C'est M. L. D. E. Frigon qui est le conseiller sortant pour ce quartier.

Dans le quartier St. Philippe, c'est M. Dehouquet qui est le conseiller sortant. On ne paraît pas être d'accord sur le choix de son successeur. Nous avons cependant entendu suggérer les noms de M. Henry Craig et de M. F. X. Bellefleur.

M. Mathieu a été nommé par le Conseil président des élections.

Ceux qui n'ont pas encore payé leurs taxes ne pourront voter.

D'après une correspondance adressée de la Tuque au *Lumberman* la descente du bois s'opère assez bien. MM. Benson & Co, G. A. Gouin Ritchie et Cull, Armstrong et Elliott ont tout sorti le bois qu'ils avaient dans les petites rivières. Il y a eu des incendies dans la forêt, surtout sur le Vermillon et entre les rivières Tronche et Croche. Les dommages sont peu considérables. Le feu a cependant détruit une petite quantité de billots appartenant à MM. Ritchie et Cull.

La société d'agriculture du comté de St. Maurice a obtenu du Conseil agricole de mettre tout son argent pour l'achat d'un étalon reproducteur et de n'avoir point d'exposition cette année.

Nous avons eu hier la cérémonie de la grande procession du St. Sacrement. Les rues avaient été bordées d'arbres et de verdure. Part de la cathédrale le pieux cortège s'est d'abord rendu à l'Eglise paroissiale, puis à l'Ecole des Frères et au couvent des Ursulines. Ces trois reposoirs étaient décorés avec un goût irréprochable. Malgré la chaleur et la poussière une foule nombreuse suivant le St. Sacrement.

Nous apprenons que durant la nuit de samedi à dimanche des hommes ont brisé des arbres sur la propriété de l'Eglise anglicane. Rien ne saurait justifier de tels actes de vandalisme et nous souhaitons que les coupables puissent être traduits devant les tribunaux.

Depuis si longtemps que nous avions à nous plaindre de la chaleur et de sécheresse, nous avons eu enfin hier soir une tempête accompagnée de pluie et de tonnerre. Pendant presque toute la nuit, des orages sont tombés à des intervalles plus ou moins éloignés. Il a tonné fort. Le tonnerre a brisé la ligne de télégraphe du Peuple au Cap; d'un autre côté on nous apprend qu'au Sud il a mis le feu à deux granges.

Cette pluie devra faire grand bien aux moissons.

Le Prince Arthur n'attend pas son régiment pour retourner en Angleterre.

MM. les membres de la Congrégation du Séminaire de Nicolet sont priés d'offrir le saint sacrifice de la messe pour un confrère défunt, Théophile Loyal.

**Service Telegraphique.**

SPECIAL AU "CONSTITUTIONNEL"

CANADA.

Montréal, 20 juin.

La cérémonie de la procession de la Fête-Dieu a eu lieu hier avec un éclat supérieur à celui des années précédentes.

Les rues Notre-Dame, St. Laurent, St. Denis et Ste. Catherine étaient décorées avec un luxe de décorations magnifiques. Immense était la foule lorsque le St. Sacrement a passé dans les rues.

On parle de l'arrivée prochaine de plusieurs régiments qui partiront bientôt de l'Angleterre pour le Canada.

M. Fleming, ingénieur en chef de l'Intercolonial, est parti pour Québec pour visiter les travaux du chemin de fer Intercolonial.

Paris, 19.

La santé de l'Empereur est mieux et il a pu présider aujourd'hui au Conseil des Ministres.

Madrid, 19.

La candidature à la royauté du duc de Montpensier semble gagner du terrain.

MARCHÉS MONÉTAIRES.

New-York, 20 Juin. — Or, 12 1/2 Change 9 1/2.

Montréal, 20 Juin. — Greenback achetés à 12 et vendus à 11 1/2. Argent dur acheté à 6 et vendu à 5 1/2. Les 5,20 vendus de 12 à 14 1/2.

**FAITS DIVERS.**

Le recensement commencera en mai 1871. M. A. Russell est à préparer les cartes des divisions électORALES pour lesquelles des commissaires seront nommés.

EMPOISONNEMENT PAR IMPRUDENCE. — Un déplorable accident vient de causer la mort d'un des plus anciens et des plus respectables habitants de localité, M. Louis Allard. Voici comment la chose est arrivée: lundi avant-midi M. Allard alla acheter un médicament à la pharmacie du Dr. Bruneau; en revenant il pensa qu'il lui fallait aussi du poison à rats, et entra à la pharmacie pour demander de l'arsenic. Le Dr., après avoir fait quelques difficultés, lui en livra une petite quantité qu'il enveloppa dans du papier jaune pour le distinguer du médicament qui était enveloppé avec du papier blanc, et lui recommanda de prendre garde de se tromper. Rendu chez lui M. Allard, dont la vue était faible, demanda à une personne de la maison de préparer le médicament qu'il venait de se procurer et lui présenta le petit paquet jaune, disant que c'était le bon; puis il but. Quelque temps après qu'il eut pris le poison il se sentit tourmenté par tout le corps, et les douleurs augmentant de minute en minute, il demanda le Dr. Bruneau qui constata en un clin d'œil la funeste méprise du défunt. Tous les soins lui furent prodigués mais il était trop tard, et après avoir beaucoup souffert depuis lundi après-midi, il a expiré hier soir vers six heures. M. Allard était âgé de près de 80 ans. — *Gazette de Sorel.*

— Depuis le 1er de Janvier dernier, 835 émigrants sont arrivés à Ottawa, 75 à Annprior et 90 à Almonte. Ils ont trouvé de l'ouvrage. — *Le Courrier d'Ottawa.*

Noyés. — Le corporal Hodges et le soldat Hinton, du 60ème, se rendirent hier au Lac Mackay qui se trouve à peu de distance des chutes Rideau pour faire une partie de pêche. En arrivant ils s'empressèrent de faire un petit radeau avec tout le bois qu'ils trouvèrent sur la main, malheureusement quand ils eurent laissé le radeau, les morceaux se séparèrent les uns des autres, ils furent précipités dans le lac et disparurent dans les flots. Un sergent escorté de plusieurs soldats furent envoyés et ils sont à la recherche des cadavres de ces pauvres noyés. — *Idem.*

MILICE VOLONTAIRE. — Une partie de la milice active de Québec, du comté de Québec, des comtés de Portneuf et Champlain, ira, nous dit-on, camper à Deschambault pour faire les exercices annuels. La brigade sera commandée par le Lt.-Col. Bagot, du 69e régiment. — *Événement.*

— Un journal de Pesth dit que le Pape a l'intention de faire un compromis sur la question de l'Infaillibilité, au moyen duquel il espère avoir le support unanime du Concile.

M. G. PROULX, PRÉF.

DECES. En cette ville, le 19 courant, Joseph-Edouard-Alfred, enfant de M. Joseph Dufresne, fils, à l'âge de 18 mois et 21 jours.

A Springfield, Mass., le 11 juin, Joseph Hamel, maître menuisier, ci-devant de cette cité, à l'âge de 52 ans 8 mois et 20 jours.

PAIN KILLER.

REMEDÉ INTERNE ET EXTERNE POUR LA GUÉRISON DES Crampes et douleurs dans l'Estomac. Pour Mueursures, Brûlures, Teigne, Ecorchures, Enflures des Articulations, Maux de Dents, Éruptions sur la Face, Névralgie et Rhumatisme. MAUX DE GORGE, RHUMES SUBITS, TOUX, ETC. Faites en usage dans tous ces cas et ne faites rien sans lui. Prenez garde aux Contrefaçons! Vendu par tous les Pharmaciens. PERRY DAVIS & FILS, Propriétaires MONTREAL Trois-Rivières, 1er août 1868.—3m.

On a besoin.

Un jeune homme, sachant lire et écrire, trouvera de l'emploi comme apprenti typographe, au bureau du Constitutionnel.

\$100.00

RECOMPENSE.

Vu que l'on a découvert que des personnes mal disposées ont ENDOMMAGÉ LES FILS de la COMPAGNIE DE TÉLÉGRAPHIE DU PEUPLE, une récompense de CENT PIASTRES est par les présentes offerte pour telle information qui prouvera la culpabilité des délinquants. Par ordre du bureau, F. DRUMMOND, Gérant. Trois-Rivières, 20 Juin 1870.

Acte de Faillite de 1869

Dans l'affaire de EDOUARD GELINAS, commerçant, boulanger, de la cité de Trois-Rivières. Failli.

JE, soussigné, Casimir Gélinas, de la cité de Trois-Rivières, ai été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de me produire leurs réclamations dans l'espace d'un mois. C. GELINAS, Syndic. Trois-Rivières 20 Juin 1870.

Magasin Nouveau!!

Les soussignés prennent la liberté d'informer le public qu'ils ont ouvert, aux Trois-Rivières, sur la rue des Forges, vis-à-vis le marché, un magasin consistant en un assortiment des plus variés et des plus complets d'épicerie, tel que :

- Brandy, Jamaïque, Vin blanc, Vin rouge, Old Rye, Bière, Porter, Mélasse, Sirop, Sucre, Thé, Fleur, Savon, Chandelle, Biscuits, Sucrieries, Café, Anis, Epices de toutes sortes, Vermicelle, Homard, Huile, Marinade, Tabac assorti, Pipes, Raisin, Cigare, Sel fin

Nois sollicitons respectueusement une part du patronage public, en donnant l'assurance que vous serez servi avec ponctualité, aux prix les plus modérés, chez C. LABARRE & FRÈRE. Trois-Rivières 17 Juin, 1870.

AVANTAGE RARE!!

S. McCLUNG, Horloger et Bijoutier, FORTE VOISINE DE V. Gullet, Ecr.. N. P. RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES,

Désire informer le public que, en raison de sa mauvaise santé, il est sur le point de se retirer des affaires, et qu'il vendra tout son assortiment de bijoux et de montres en or et en argent—le plus considérable et le plus bel assortiment qui ait jamais été mis en vente à Trois-Rivières—à des prix extrêmement réduits. C'est une occasion exceptionnelle d'acheter un article de première classe à bon marché. Venez, et voyez par vous-même. Trois-Rivières, 17 Juin 1870.

Voulez-vous être bien servis?

Voulez-vous acheter à bon marché?

Des Robes de soie? Robes de Fantaisie? Tweeds? Indienne? Shirting? Coton jaune?

Voulez-vous payer moins cher qu'à Montréal? ALLEZ RUE NOTRE-DAME, CHEZ

THELESPHORE LORD.

Trois-Rivières, 1 Juin 1870.

FRIGON & Frere,

RUE NOTRE-DAME.

LES soussignés désirent informer le public que vu l'augmentation des affaires, ils tiendront à commencer de ce jour,

DEUX MAGASINS,

d'abord celui qu'ils occupent actuellement à l'enseigne du PAVILLON ROUGE, et l'autre presqu'en face, à l'enseigne du PAVILLON BLEU. On trouvera toujours aux deux magasins l'assortiment le plus complet et le mieux choisi en

- DRAPS, MERINOS, INDIENNES, TAPIS, TWEEDS, COBOUBGS, GUILLAUMES, FLANELLES, CASIMIRS, LUSTRAS, SHIRTINGS, MOUSSELINES, MELTONS, ETOFFES à robes, COTONS, Etc., SOIRIES, PARASOLS, GANTS DE KID, GARNITURES, CRINOLINES, CORSETS, BAS, FLEURS, PLUMES, Etc., Etc.

Aussi, l'assortiment le plus complet en fait de chaussures, de toutes grandeurs,

- EN KID, EN PRUNELLE, EN VEAU, EN CHEVRE Etc.

Chapeaux en paille pour Dames, Messieurs et enfants; en soie (Castors), Laine, Feutre, Lethorn, etc.

Hardes, Parfumeries, Cierges, Etc.

Un Tailleur étant attaché à cet établissement, toute commande pour HARDES, sera exécutée avec soin et sous le plus court délai.

N'oubliez pas les Pavillons rouge et bleu, où vous serez

SERVI AU PLUS BAS PRIX. FRIGON & Frere, Trois-Rivières, 16 Mai 1870.



Avis Public,

EST par le présent donné que les ASSÉSSEURS nommés par le Conseil de la Cité des Trois-Rivières ont remis au Secrétaire-Trésorier de la dite Cité le POLE D'ÉVALUATION et ESTIMATION des propriétés imposables de la dite Cité, et que le dit Pôle demeurera déposé au bureau du dit Secrétaire-Trésorier, pendant la période d'UN MOIS, à compter de la prochaine assemblée du dit Conseil, et restera ouvert pour inspection à toutes les personnes dont les propriétés ont été évaluées, ou à leurs représentants; et, dans cet intervalle, les personnes qui se trouveraient lésées pourront donner avis par écrit au dit Secrétaire-Trésorier, de leur intention de s'adresser au dit Conseil-de-ville, pour se plaindre de toute estimation exagérée; et cet appel sera jugé par le dit Conseil à la première assemblée qui se tiendra après l'expiration du mois ci-haut mentionné. J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier. Trois-Rivières, 13 Juin 1870. 1m—6

Chaussures! Chaussures! M. CHS. ROBITAILLE, MARCHAND DE CHAUSSURES, Rue du Platon,

Remercie ses amis et le public de l'encouragement qu'ils lui ont donné et les informe qu'il vient d'agrandir son établissement, afin de pouvoir, s'il est possible, les servir encore mieux que par le passé. Il a ajouté à son établissement un MAGASIN et une BOUTIQUE de SELLIER

Et un magasin de cuir.

Que les acheteurs fassent une visite à son établissement, et ils seront contents. M. Robitaille peut vendre en gros à meilleur marché que les marchands de Montréal. Trois-Rivières 6 Juin 1870. 3 Venez-voir!

Ménagez votre vue!!

Myopes et Presbytes, venez voir. Le soussigné désire informer le public qu'il a reçu un nouvel assortiment de LUNETTES PERFECTIONNÉES de LAZARUS, MORRIS ET CIE. Il espère que la satisfaction qu'il a donnée jusqu'à présent à ceux qui en ont acheté sera un gage d'encouragement pour l'avenir. W. A. J. Whiteford, HORLOGER ET BIJOUTIER, Rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 16 novembre 1869. 7

CHAPEAUX & PELLETERIES!

A L'ENSEIGNE DU Chapeau de Castor, Coin des rues Notre-Dame et du Platon

M. LOUIS LESIEUR désire avertir le public et ses amis, qu'il tient maintenant son magasin sur la rue Notre-Dame, au coin de la rue du Platon, dans la maison ci-devant occupée par MM. Dufresne, comme librairie du Journal des Trois-Rivières.

On y trouvera toujours un assortiment tout à fait varié de chapeaux achetés aux célèbres fabriques de QUINOT & LEBERGER, Paris, CHRISTIE DE LONDRES, en Soie, Satin, Paramata, Laine, Feutre, etc. Il y en a pour tous les goûts et de toutes les formes: Prince Arthur, Empereur Napoléon, Suez, Alpine, Tyrolien, etc. Chapeaux de paille, Panama, Leghorn, pour hommes et enfants.

On achète aussi à ce magasin, au plus haut prix, toutes les Pelleteries et fourrures, telles que: Rats musqués, Loutres, Martes, Visons, Pécanas, Castors, Loups-cerviers, Renards, Bêtes-panantes, Chats-sauvages, Ours, Orignaux, etc., etc. Le soussigné profite de l'occasion pour avertir ses amis, qu'il n'a rien à faire avec le magasin tenu en face du magasin de M. McDeugall.

LOUIS LESIEUR, Trois-Rivières, 30 mai 1870. 144

Gaucher & Telmosse,

IMPORTATEURS D'épicerie, vins, liqueurs, provisions, ETC., ETC., ETC., EN GROS, No. 200 rue St Paul, et 161 Rue des Commissaires, MONTREAL, P. Q.

N. B.—MM. Gaucher & Telmosse invitent respectueusement les marchands à visiter leur établissement, où ils trouveront un assortiment complet d'épicerie, liqueurs, etc., à des prix très-réduits. 27 mai, 1870. 6m—143

Avis aux Commissaires d'Ecole.

QUATRE Instituteurs diplômés pour école élémentaire, désirent avoir des situations. Elles seront disponibles pour le 1er Juillet prochain. S'adresser, franc de port, à P. Z. de Lottinville, Instituteur, à l'école modèle de St. Stanislas de Batiscan. 23 mai, 1870. 142

Terre à Vendre.

A Ste. Marguerite, paroisse de Trois-Rivières, un magnifique lot de terre, de quatre arpents de front sur vingt de profondeur, à vendre à des conditions faciles. Pour plus amples informations s'adresser au bureau du Constitutionnel, rue Craig. Trois-Rivières, 23 mai, 1870. 142

Acte de Faillite de 1869.

CANADA: PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivières. DANS LA COUR SUPERIEURE, Dans l'affaire de JOSEPH DELAUNAY, commerçant, de la paroisse de St. Etienne, PIERRE DOSITHE MORIN, hotelier, de la cité de Trois-Rivières; PIERRE SANS-CARTIER, Commerçant, de la paroisse de St. Stanislas, Failli.

Avis est par le présent donné que le trentième jour de Juin prochain, à dix heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné Thélesphore Eusèbe Normand, syndic dans ces affaires, demandera à la dite Cour ses décharges en vertu du dit acte. Trois-Rivières, 20 Mai 1870. 141 T. E. NORMAND, Syndic. Par DESILETS & PANNETON, Ses procureurs ad litem.

Acte concernant la faillite 1864 & 1869

CANADA: PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivières. DANS LA COUR SUPERIEURE, Dans l'affaire de ANTOINE HEBERT, marchand, de la paroisse de St. Grégoire, Failli.

Avis est par le présent donné que le trentième jour de Juin prochain, à dix heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné demandera à la dite Cour, sa décharge en vertu des dits actes. Trois-Rivières, 20 Mai 1870. 141 ANTOINE HEBERT, Failli. Par DESILETS & PANNETON, Ses procureurs ad litem.

Acte de Faillite de 1869.

CANADA: PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivières. DANS LA COUR SUPERIEURE, Dans l'affaire de PIERRE DOSITHE MORIN, hotelier, de la Cité de Trois-Rivières, Failli.

Le trentième jour de Juin prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte. Trois-Rivières, 20 Mai 1870. 141 PIERRE DOSITHE MORIN, Failli. Par DESILETS & PANNETON, ses procureurs ad litem.

Acte de Faillite de 1869

CANADA: PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivières. DANS LA COUR SUPERIEURE, Dans l'affaire de ANTOINE HEBERT, marchand, de la paroisse de St. Grégoire, Failli.

Le trentième jour de Juin prochain, le soussigné demandera à la dite Cour, sa décharge en vertu du dit acte. Trois-Rivières, 20 Mai 1870. 141 ANTOINE HEBERT, Failli. Par DESILETS & PANNETON, ses procureurs ad litem.

Acte de Faillite de 1864 & 1869

CANADA: PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivières. DANS LA COUR SUPERIEURE, Dans l'affaire de ANTOINE HEBERT, marchand, de la paroisse de St. Grégoire, Failli.

Le trentième jour de Juin prochain, le soussigné demandera à la dite Cour, sa décharge en vertu du dit acte. Trois-Rivières, 20 Mai 1870. 141 ANTOINE HEBERT, Failli. Par DESILETS & PANNETON, ses procureurs ad litem.

A VENDRE.

1o. Une terre située dans la paroisse de Ste. Flore, sur le chemin des Piles, à vingt-huit arpents de l'Eglise, de 4 arpents de front sur 32 de profondeur, dont cinquante arpents en culture, avec maison, granges, écuries dessus construites. On vendra aussi tout le roulant de la ferme comprenant un moulin à battre, deux juments avec poulain, etc. 2o. Quatre lots de terre dans la même paroisse, se trouvant au bout de la terre ci-haut désignée, contenant 12 arpents de front sur 32 de profondeur, dont environ cinquante arpents en culture. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux à JOSEPH DUFRESNE, Ste. Flore, Ou à JOSEPH DUFRESNE, Hotelier, 20 Mai, 1870, Trois-Rivières.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 11 juin 1870. L'escompte AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 13 pour cent. R. S. M. BOUCHELETTE, Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

Acte concernant la faillite 1864 & 1869

CANADA: PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. Dans l'affaire de PIERRE SANS-CARTIER, commerçant, de la paroisse de St. Stanislas, Failli.

Avis est par le présent donné que le trentième jour de Juin prochain, à dix heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné demandera à la dite Cour, sa décharge en vertu des dits actes. Trois-Rivières, 20 Mai 1870. 141 PIERRE SANS-CARTIER, Par DESILETS & PANNETON, Ses Procureurs ad litem.

Acte de Faillite 1864-65-69.

CANADA: PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivières. Dans la Cour Supérieure Dans l'affaire de JOSEPH-OCTAVE-NORBERT MILETTE, Failli.

Et G. J. BARTHE, Ecuier, Syndic.

Acte de Faillite 1869.

CANADA: PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivières. DANS LA COUR SUPERIEURE, Dans l'affaire de A. DEMERS, Procureur ad litem.

Le même jour, le syndic soussigné fera application à la dite Cour, pour obtenir sa décharge en vertu des dits actes. G. J. BARTHE, Syndic. Par A. DEMERS, Procureur ad litem. el, 25 mai 1870. 143

Acte de Faillite 1869.

CANADA: PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivières. DANS LA COUR SUPERIEURE, Dans l'affaire de PIERRE DOSITHE MORIN, hotelier, de la Cité de Trois-Rivières, Failli.

Le trentième jour de Juin prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte. Trois-Rivières, 20 Mai 1870. 141 PIERRE DOSITHE MORIN, Failli. Par DESILETS & PANNETON, ses procureurs ad litem.

A Vendre ou à Louer,

TROIS JOLIS COTTAGES, Dont l'un sur la rue Royale, près de la Cathédrale et les deux autres sur la rue Bonaventure. Conditions faciles. T. E. NORMAND, Notaire, Bureau rue Craig. Trois-Rivières, 10 Mai 1870. 3m—137

DE TROIS-RIVIERES.

La première livraison vient de paraître. Elle renferme 126 pages et 3 gravures tirées hors texte.—On s'abonne chez: M. Dufresne, frères, libraires Trois-Rivières B. Maureault, notaire... Gentilly M. le Dr. Dufresne... St. Stanislas M. A. Lord... Yamachiche E. Sénécal, imp-éditeur... Montréal M. J. Tassé, (la Minerve)... Montréal M. J. Frigon... St. Maurice M. le Dr. Grenier... St. Maurice M. E. Brassard Avocat... Sorel M. T. E. Normand... Cap de la Magdelaine P. Z. Cormier... Sherbrooke Dr. Lacerte... Yamachiche M. L. D'Argy... St. Zéphirin de Courval M. F. X. St. Arnaud... Ste. Geneviève E. M. Hart courtier... Trois-Rivières G. B. Houllon do. do. do. A. J. Martineau... Champlain A. O. Houle, Notaire... St. Célestin Dr. Bald... St. Barnabé L. O. Maurault... St. Simon "Bagot" A. Laperrière, Biblio. du Parlement, Ottawa A. Desautiers, M. P. P., Maskinongé. Garant & Trudel... Québec Les livraisons seront expédiées au fur et à mesure qu'elles paraîtront. Les agents sont autorisés à recevoir l'argent des souscripteurs par sommes de \$2, \$1 et un écu, au gré des personnes qui voudraient opérer des paiements périodiques. BENJAMIN SULTE.

Assortiment Général.

DENECHAUD & DAGNEAU, MARCHANDS DE

Provisions & d'Épicerie, RUE DU PLATON, Ont reçu, ce printemps, un assortiment plus considérable que jamais de SUCRE, MELASSE, THE VERT, THE DE JAPON, PROVISIONS, VINS, LIQUEURS, BIERE de Montréal, LARD, FLEUR, etc., etc.

Assortiment Général.

A VENDRE ARGENT COMPTANT OU A CRÉDIT.

Une terre de six arpents sur vingt, dans la paroisse de St. Zéphirin de Courval, bien boisée en pin à billots et en grosses épinettes rouges, pour bois plat; ce bois peut être mis sur la Rivière St. François ou la Rivière Nicolet, et même sur une petite rivière qui passe à un arpent de cette terre, et qui tombe dans la Rivière Nicolet. Aussi une autre terre de 90 arpents, dans la même paroisse, sur la Rivière St. François, dont la moitié environ est en terre faite et le reste en bois debout. Pour les conditions s'adresser au Soussigné. M. E. HART. TROIS-RIVIERES, 10 DEC. 1869. 77

BIEN-ETRE ET CONFORT.

L'avantage d'une vue parfaite! Il n'y a rien qui vaille une vue parfaite, et on ne peut avoir une vue parfaite qu'en faisant usage de LUNETTES PARFAITES. On sait combien il est difficile de s'en procurer.

MM. LAZARUS & MORRIS

Oculistes et Opticiens HARTFORD, CONN., Fabricants des célèbres Lunettes perfectionnées, après des années d'expérience, d'efforts et de dépenses, ont pu produire ce Grand Desideratum. Lunettes parfaites, qui ont été vendues à profusion dans les Etats-Unis, l'île du Prince-Edouard et la Puissance du Canada, durant les neuf dernières années. Ces célèbres lunettes perfectionnées ne fatiguent jamais les yeux et durent des années sans changer. Seul Agent pour le district de Trois-Rivières: W A. J. WHITEFORD Horloger et Bijoutier, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES, 25 Sept. 1869.

LA POMPE SUBMERGEE

POUR INCENDIES, MAISONS, FERMES, MOULINS, MANUFACTURES, ETC., ETC. Pour arroser les Jardins, laver les Fenêtres et les Voitures.

ASPIRANTE ET FOULANTE, A l'épreuve du froid. POMPE de FORCE, Particulièrement ADAPTEE AUX Puits PROFONDS



La plus simple, la moins coûteuse, la plus puissante, la plus durable, la plus sûre de toutes les pompes connues. Puissance: de 15 à 500 gallons à la minute.

SIMPLICITÉ.—La pompe entière n'est composée que de quelques parties qu'un ouvrier ordinaire peut ôter et remonter. DURÉE.—Comme cette pompe est toujours submergée, elle est parfaitement lubrifiée et il n'est pas besoin d'entourer d'étoupe le piston. Celles qui sont galvanisées résistent à l'action de la plupart des acides ou des alcalis, mieux que tout autre métal ordinairement employé pour les pompes; sans compter qu'elles ne donnent aucun goût mauvais à l'eau, mais qu'étant placées au fond d'un puits, elles fournissent toujours la plus froide eau. ELLE NE GÈLE JAMAIS.—Parcequ'il ne reste pas d'eau dans le tuyau, quand elle ne fonctionne pas. PUISSANCE.—Elle excède en force toute autre pompe. Pourvue d'une hose elle peut lancer un jet d'eau à une hauteur de 60 à 125 pieds, avec un seul homme pour la mettre en opération: ce qui la rend spécialement précieuse pour éteindre les incendies, laver les wagons, arroser les jardins, les pelouses, &c., prenant l'eau à une grande profondeur. Un enfant peut la faire fonctionner avec une facilité comparativement grande. BON MARCHÉ.—Proportionnellement à sa capacité jointe au fait qu'elle ne se dérange rarement ou presque jamais, elle surpasse toutes les autres pompes DE MOITIE au moins, sous le rapport de l'économie. N. B.—Les ordres adressés à J. E. Barnaby, Trois-Rivières, recevront une attention immédiate. S. B. SCOTT, & Cie., Agent, 345, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. J. E. Barnaby, Sous-Agent, HOTEL FARMER, TROIS-RIVIERES.

GRANDE REDUCTION!

AU MAGASIN DE L. E. GERVAIS. A L'ENSEIGNE DU



Rue Notre Dame.

Tout l'assortiment volant plus de \$30,000 et consistant en Draps, Casimirs, Tweeds canadiens, Imitation de mouton, Etouffes à manteau, Mérinos français, Etouffes à robes, Winceys, etc., etc. SERA vendu à une GRANDE REDUCTION, d'ici au PREMIER FÉVRIER prochain; de plus, toute personne achetant pour \$10 et au-delà, au comptant, aura droit à un escompte de 5 par cent. Un grand nombre de coupons accumulés pendant les deux dernières saisons, seront vendus à un grand sacrifice. Trois-Rivières, 6 décembre 1869.

Bois de Service.

A VENDRE. LES MENUISIERS et CONSTRUCTEURS en Bois, trouveront toujours aux Moulins à Scie du St. Maurice (Ward) un bon assortiment de pin et d'autres bois de Service, secs, de toutes les qualités et de toutes les épaisseurs. Trois-Rivières, 1 juin 1865.



Salspareille

DE BRISTOL.

EN GRANDES BOUTELLES, LE GRAND Purificateur du Sang! Est spécialement recommandé Pour le printemps et l'été.

Quand le sang est épais la circulation est entravée, et les humeurs rendues moins saines par les sécrétions lourdes et grasses des mois d'hiver. Ce remède sûr quoique puissant purifie tout le système et devrait être en usage tous les jours comme POTION MEDICALE

Chez tous ceux qui sont malades ou qui désirent prévenir la maladie. C'est la seule préparation véritable et originale pour opérer LA GUERISON PERMANENTE Des cas les plus dangereux et les plus invétérés de scrofules, de Plaies anciennes, Tumeurs, Abscesses, Ulcères, et pour toutes espèces d'Eruptions scrofuleuses. C'est aussi un remède sans pareil pour les Rhumes, Enflures, Scorbut, Névralgie, Dardes, Débilité générale du système Nerveux, Perte de l'Appétit, Langueurs, Etourdissements et toutes les maladies du Foie, les Fièvres intermittentes, Fièvres Biliéuses, Mal d'Estomac, Jaunisse, Teignes, etc., etc. SALSEPAREILLE DE HONDURAS.

C'est sans contestation la préparation la plus pure et la plus puissante de la véritable C'est le meilleur remède, et de fait sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang ou par l'usage immodéré du calomel.

Les malades peuvent être certains qu'il n'entre pas dans cette préparation le moindre particule de substance mercurielle, minérale ou vénéneuse. Il est parfaitement inoffensif et peut être administré aux personnes faibles ainsi qu'aux enfants les plus délicats, sans causer le moindre préjudice. Des directions complètes pour se servir de ce remède se trouvent imprimées sur les papiers qui enveloppent la bouteille, et afin de tenir en garde contre les contre-façons voyez si la signature de Lanman et Kempt se trouve sur l'affiche bleue. La Salspareille de Bristol est en vente chez tous les pharmaciens du Canada. Devias et Bolton, près du palais de justice Montréal agents généraux pour le Canada, aussi en vente chez J. F. Henry, Montréal et à vendre chez tous les droguistes et vendeurs de médecines. Trois-Rivières, 1 mai 1868.

Dr. Page Dentiste

Et agent DE PIANOS, MÉLODIUMS ET MACHINES A COUDRE. OFFICE au-dessus du magasin de LOUIS BRUNELLE & Frère, Rue Platon. Trois-Rivières, 1 janvier 1870.

HOTEL ST.-MAURICE.

Joseph Dufresne, Fils.

INFORME ses amis et le public voyageur qu'il vient d'ouvrir son hôtel dans la maison de brique, à trois étages, rue du fleuve, presque en face de L'Hotel Farmer

La table sera bien servie, les liqueurs de premier choix et les chambres bien aérées; de bonnes écuries sont attachées à l'Hotel St.-Maurice et le propriétaire s'occupera avant tout du confort, de ses pratiques. JOSEPH DUFRESNE. Propriétaire. Trois-Rivières, 1 juin 1869.



Pilules Végetales

SUCRÉES DE BRISTOL,

LE GRAND REMÈDE Pour toutes les Maladies DE L'ESTOMAC, DES INTESTINS, ET DU FOIE.

Renfermées dans des fioles de verres et garanties pour se conserver dans tous les climats.

Ces Pilules sont préparées expressément pour opérer, de concert avec la loi du Purificateur du sang, la Salspareille de Bristol, dans toutes les affections provenant d'humeurs vicieuses ou d'un sang impur. Les malades les plus abandonnés ne doivent pas désespérer. Sous l'influence de ces deux grands remèdes des maladies considérables, connues jusqu'ici comme incurables, disparaissent promptement et d'une manière permanente. Dans les maladies suivantes, ces Pilules sont le remède le plus sûr, le plus prompt et le meilleur qui ait jamais été préparé. On doit y recourir sans retard. Maladies de foies, Hémorroïdes, Constipation, Indigestion, Maux de tête, Dyspepsie, Hydropisie.

Depuis bien des années, ces Pilules sont employées dans la pratique quotidienne, toujours avec les meilleurs résultats, et c'est avec la plus grande confiance qu'on les recommande à ceux qui souffrent. Elle est composée des Extraits de Baume Végetaux les plus coûteux, les plus purs et les plus excellents en raison de leur prix élevé. La combinaison de leurs rares propriétés médicales est celle que, même dans les maladies les plus invétérées et les plus graves, ou d'autres remèdes avaient échoué, ces Pilules extraordinaires ont effectué des cures promptes et radicales. Trois-Rivières, 1 mai 1868

Le Constitutionnel.

Ce journal paraît tous les Lundis, Mercredis, Vendredis avant-midi, à raison de trois piastres, par année. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et il n'en sera reçu aucun pour moins de six mois. Prix pour un an... \$3.00 " 6 mois... 1.50. payables invariablement d'avance ou sous un mois de délai. Ce délai expiré, l'abonnement compte sur le pied de \$3.50 par an. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de leur abonnement, qui ne sera pas moindre de six mois, les arrérages acquittés.

TARIF DES ANNONCES.—Les annonces sont toisées sur types Brevier. La première insertion par ligne... 7 cts. Les ins. subséquentes par ligne... 2 cts. Une annonce d'une colonne avec conditions, pour l'année... \$30.00 do " " six mois 20.00 do " " trois " 10.00 Adresse d'Affaires, par année... \$3 Toutes annonces sans conditions seront insérées jusqu'à contre-ordre, à 7 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit. Bureaux: Rue Craig, Trois-Rivières. NORMAND & GERIN, Editeurs Propriétaires.



IMPRIMERIE

DU

JOURNAL

LE CONSTITUTIONNEL

Rue Craig. TROIS-RIVIERES.

ABONNEMENT A L'ED.-HEBDOMADAIRE Un an -- \$1.00 6 mois -- 0.50

On exécute toutes sortes d'Impressions tel que

- FACTUMS DE COUR, BLANCS D'AVOCATS pour la COUR SUPERIEURE, DE CIRCUIT, DES COMMISSAIRES ET MAGISTRATS, SUBPŒNAS, etc. BLANCS DE NOTAIRES, ACTES DE VENTES, OBLIGATIONS, etc., etc., BLANCS DE TOUTES SORTES, PAMPHLETS, TETES DE COMPTES, CARTES DE LUXE. FACTUMS DE COMMERCE, CARTES D'AFFAIRES, LETTRES FUNERAIRES, CIRCULAIRES DE LUXE, PROGRAMMES DE TOUTES SORTES, PLACARDS, ETC., ETC. Aussi ROLES D'EVALUATION pour Ecole et Municipalités.

Tous ces ouvrages sont faits avec une scrupuleuse attention, et à un prix très-modéré. Vu l'acquisition de caractères variés et nouveaux que nous avons faite, nous espérons pouvoir satisfaire tous ceux qui voudront bien nous favoriser de leur patronage.

Toute lettre concernant l'administration doit être adressée franco à

NORMAND & GERIN, Editeurs-Propriétaires,

RUE CRAIG.

Trois-Rivières, 11 Avril, 1870.



ON PEUT ACHETER CES MONTRES CHEZ W. A. J. WHITEFORD, AGENT POUR TROIS-RIVIERES.

On peut aussi se procurer, chez M. Whiteford, toutes espèces de bijoux brillantes et colorées. Trois-Rivières, 1 Juillet, 1869.

J. O. H. CRAIG, MARCHAND.

ETABLISSEMENT considérable de marchandises d'étape et de gout; 1re qualité de draps et casimirs, flanelles, etc. grande variété; gants, rubans, parasols et fleurs artificielles etc. Médicines à patentes et parfums les mieux choisis. Trois-Rivières, 1 juin 1869.

DE MARBRE DU CANADA, R. Forsyth,

Importateur et manufacturier de manteaux de cheminées en marbre et en ardoise, de planches en ardoise et en marbre, tuiles, mosaïque, tuiles encoustiques, garnitures de plombier et d'ameublement, murs, corniches, fonts baptismaux, etc. Monuments en marbre et en granit écossais Bureau, 130, rue Bleury, coin de la rue orchestra, Montréal. 5 août 1869.

TOUS les jours, dimanches exceptés, les chars laissent, à QUATRE HEURES, P. M. le débarcadère Doucette, vis à vis Trois-Rivières, pour Arthabaska, Montréal, Québec, le Haut-Canada et les Etats-Unis. Le bateau laisse notre quai une heure avant le départ des chars. Trois-Rivières 18 Nov. 1869.

COMPAGNIE D'Assurance Impériale CONTRE LE FEU 1803 ETABLIE EN 1803.

BUREAU EN CHEF: Rue Old Broad & 16 Fall M. LONDRES.

Agence pour le Canada, 64 & 65 Rue St. François Xavier MONTREAL.

CAPITAL SOUSCRIT ET PLACÉ, £ 1,600,000 STERLING.

LES ASSURANCES contre les pertes par le FEU s'effectuent aux conditions favorables et les pertes sont réglées sans en référer au bureau de Londres, il n'y a aucun frais à payer pour les polices ou les endossements. AGENCE DE TROIS-RIVIERES, Rue St. Joseph, près du Palais de Justice, CHS. DUMOULIN, WILLI. A. RINTOUL, Agent. Agent général pour le Canada. Trois-Rivières, 1 nov. 1869.

Russell House, OTTAWA.

JAMES A. GOUIN Propriétaire. Three Rivers, June 9 1869.